

Prêts aidant aux opérations de pêche—Loi

un gros bateau a pêché pendant l'hiver pour essayer de remettre une partie de sa dette. Il a réussi à ramasser \$30,000. Il a supposé que la banque traitait avec lui de bonne foi et il lui a offert les \$30,000. La banque, après avoir accepté l'argent, a saisi le bateau. C'est le cas le plus dégoûtant dont j'aie entendu parler de ma vie, mais malheureusement il s'est répété bien des fois. Le gouvernement doit présenter un projet de loi pour mettre fin à cette activité crapuleuse des banques, à ces actes de pillage auxquels elles se livrent contre les pêcheurs, les petites entreprises et les propriétaires de maison. Les banques se sont comportées au cours de cette récession de façon abjecte. Nous sommes fautifs, monsieur le Président, car nous représentons la population. Cependant, le gouvernement n'a rien fait à cet égard.

En vertu de ce projet de loi, on devrait autoriser les agriculteurs ayant emprunté à des banques à refinancer ces prêts automatiquement en cas de baisse des taux d'intérêt. Ces derniers ont chuté de plusieurs points, mais certaines personnes paient encore 19 ou 20 p. 100. La Chambre des communes devrait faire comprendre clairement aux banquiers qu'elle ne tolérera plus qu'ils exploitent la population et qu'elle attend d'eux qu'ils se conduisent en bons citoyens. Les propriétaires de navire doivent acquitter des montants énormes quand ils essaient de rembourser avant terme des prêts dont les taux d'intérêt sont exorbitants. La Chambre devrait adopter une loi prévoyant qu'un particulier devant payer des taux d'intérêt extrêmement élevés peut refinancer son prêt immédiatement au taux courant. Cela serait extrêmement profitable non seulement aux pêcheurs, mais également aux propriétaires de maison et aux chefs de petite entreprise. Si le gouvernement refuse d'adopter cette mesure, c'est qu'il ne fait aucun cas des difficultés éprouvées par les intéressés.

Le gouvernement pourrait prendre certaines mesures qui amélioreraient ce projet de loi qui, en lui-même, ne présente guère d'utilité pour les pêcheurs. Le ministre a parlé de la Commission Pearce. Si l'on mettait ses recommandations en œuvre, cela provoquerait un énorme bouleversement dans l'industrie de la pêche de la Colombie-Britannique, car certains membres en seraient évincés. Le gouvernement semble vouloir placer l'industrie entre les mains d'un petit nombre de personnes.

A certains égards, l'industrie de la transformation en Colombie-Britannique est concentrée depuis des années entre quelques entreprises comme la B.C. Packers. Cette dernière a pratiquement instauré un régime féodal sur les côtes de la Colombie-Britannique. La Chambre a pu, en vertu de la loi sur les enquêtes relatives aux coalitions, remédier dans une certaine mesure à la situation et aider les petites entreprises et les localités autochtones à faire de la transformation. Mais il n'y avait jamais assez d'argent, jamais tout à fait assez d'enthousiasme pour bien accomplir la tâche. Les membres de la Commission Pearce semblent penser qu'il faudrait intensifier la concentration dans le secteur et le laisser aux mains d'un petit nombre de grandes entreprises de transformation et de pêcheurs. En dernière analyse, je crois que la solution pour prévenir un bouleversement le long de la côte de la Colombie-Britannique consisterait à encourager et à améliorer les activités des petites entreprises de transformation et à accroître le nombre des intervenants dans l'industrie de sorte que les pêcheurs puissent trouver à écouler leur produit au prix fort. Il faudrait que les gens puissent se lancer dans des spécialités

comme le poisson fumé, le poisson mariné ou dans la manutention de spécialités. Il faut trouver un moyen de retirer le plus d'argent possible de ce secteur pour le canaliser dans les collectivités qui dépendent de la pêche. C'est élémentaire. Le projet de loi va à l'encontre des recommandations de la Commission Pearce. A quoi servent les prêts aidant aux opérations de pêche si le rapport recommande de faire disparaître les pêcheurs et les transformateurs?

Il y a un autre problème relatif à ce que je considère comme les activités de soutien. Sur la côte de la Colombie-Britannique, les pêcheurs ont des problèmes d'approvisionnement en glace. Les pêcheurs ne peuvent rien faire sans glace; pourtant, les installations de fabrication de la glace sont entre les mains d'un petit nombre de grandes sociétés qui n'approvisionnent que leurs navires ou ceux qui pêchent pour elles. La glace est par conséquent difficile à obtenir. A Bella Coola, les pêcheurs sont à court de glace bien que ce problème soit dû surtout à un incendie. Le même problème se pose toutefois dans d'autres localités ce qui va nuire à leurs activités. Les pêcheurs indépendants ne peuvent pas trouver de place. Tout le long de la côte de la Colombie-Britannique, les petits ports de plaisance se développent d'une façon anarchique. De temps en temps, nous entendons quelqu'un annoncer: «Nous allons aménager tel ou tel port». Il s'agit d'habitude d'un sénateur en visite dans une collectivité qui lance cette promesse vraisemblablement pour gagner des votes à son parti. Je dois dire qu'à ma connaissance, les sénateurs qui agissent ainsi ne parviennent qu'à lui en faire perdre, parce que les gens en ont plein le dos de la façon anarchique dont les petits ports de plaisance se développent.

● (1550)

Il nous faut un programme quinquennal qui soit public. J'en réclame un depuis que je suis député et mes électeurs ainsi que les résidents des autres circonscriptions du littoral en réclament un également. Les besoins de tous les ports le long de la côte de la Colombie-Britannique, qu'il s'agisse par exemple de ceux du Lund, Powell River, Campbell River, Alert Bay, Bella Coola et Bella Bella, doivent figurer sur le projet d'aménagement portuaire, de façon que les localités puissent savoir quand viendra leur tour. Ensuite, l'affaire devient publique quand les gens commencent à comprendre où ils figurent dans la liste par rapport aux autres localités. Et ils peuvent commencer à faire quelques plans pour leur propre localité en fonction de la liste et des priorités. La façon dont le gouvernement libéral s'occupe de l'aménagement des ports pour petites embarcations, est vraiment incroyable. Il est difficile de comprendre la raison qui l'incite à maintenir un programme qui n'est pas avantageux pour la plupart des localités et qui enlève aux intéressés toute la confiance qu'ils pouvaient avoir dans le gouvernement.

Il y a aussi l'entretien des petits ports en question. Ces ports doivent être conformes aux normes de sécurité. Il faudrait qu'ils soient dotés d'un service de surveillance pour empêcher qu'on mette le feu ou qu'on entre par effraction dans les bateaux; pourtant, les propriétaires paient des droits de quai. Il faudrait qu'il y ait aussi l'eau courante, l'électricité et autres services. Il faudrait à certains endroits améliorer de toute urgence ces petits ports et y faciliter l'accès des hydravions. C'est absolument essentiel. Et le gouvernement l'a complètement oublié.